BULLETIN D'INSCRIPTION

EQUIPIER 1

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Tél.Portable : _____

Mail : _____

Date de Naissance : __/__/__ Sexe : M F

CLUB : _____

N° Licence FFTRI : _____ Envoyer une copie

Non licenciés : envoyer une photocopie d'un certificat médical de non contre indication de la pratique du Run and Bike en compétition de moins d'un an et déclare me soumettre au règlement

Signature ☐ Signature des parents (mineurs) ☐

EQUIPIER 2

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Tél.Portable : _____

Mail : _____

Date de Naissance : __/__/__ Sexe : M F

CLUB : _____

N° Licence FFTRI : _____ Envoyer une copie

Non licenciés : envoyer une photocopie d'un certificat médical de non contre indication de la pratique du Run and Bike en compétition de moins d'un an et déclare me soumettre au règlement

Signature ☐ Signature des parents (mineurs) ☐

Article 1 :

Le run & bike se déroulera dans la commune de Bezinghem le dimanche 27 août 2023 à 10h sur une distance type XS de 12km. Il est ouvert aux non licenciés et aux licenciés de la FFTRI. C'est une épreuve de relais libre entre 2 athlètes avec un seul VTT.

le trail & bike est ouvert à partir de la catégorie minime, avec une autorisation parentale pour les mineurs et la course est limité à 3 tours soit 6km pour les équipes composées d'au moins un minime.

Article 2 :

Les licenciés de la FFTRI devront impérativement envoyer une copie de leur licence et la présenter le jour de l'épreuve. Les non licenciés FFTRI et FFTRI loisirs devront impérativement envoyer une copie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du run & bike en compétition de moins d'un an et souscrire un pass compétition pour 2€. Le certificat médical sera présenté le jour de l'épreuve et conservé par l'organisation.

Article 3 :

Chaque concurrent devra porter un casque à coque rigide jugulaire fermée durant toute l'épreuve. Le guidon ne doit pas comporter de trou aux extrémités.

Article 4 :

Une assurance responsabilité civile a été contractée.

Une association de secours assurera la sécurité.

Article 5 :

Un rafraîchissement est prévu à chaque tour et un ravitaillement en fin de course.

Article 6

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol de matériels des concurrents.

Article7 :

Tous les concurrents devront assister au briefing et respecter les consignes de course.

Article 8

Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation des sons et images enregistrés

Article9

Les catégories récompensées et composition possible des équipes pour le trail and bike La composition des équipes est libre en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée. Une équipe composée de licenciés de catégories d'âges différentes sera classée dans la catégorie la plus âgée. Un master faisant équipe avec une autre catégorie d'âge, sera classé dans la catégorie Sénior. Les 1ers de chaque catégorie seront récompensés, et les 2eme s'il y a plus de 60 équipages inscrits.

Article 10 :

Ouverture et retrait des dossards à partir de 8h au chapiteau. Clôture des inscriptions 15mn avant le départ.

Article 11:

Les concurrents acceptent le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire et doivent avoir signé cette acceptation sur le bulletin d'inscription.

Article 12 :

Droit d'inscription : trail and bike 10€ par concurrent, **majoration de 2€ en cas d'inscription sur place**. Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement.

Pour les non licenciés, ils doivent obligatoirement prendre un pass compétition pour la journée à 2€

Les inscriptions et règlements par courrier sont à réaliser par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Bezinghem et à envoyer à Julien RENARD 69 rue du Fay 62650 Bezinghem